

nant ainsi voix dans les conseils du Saint-Siège. L'assignation d'un titre et la remise de l'anneau cardinalice terminent cette cérémonie.

Si l'élu n'est pas à Rome, la barette rouge lui est portée par un Légat spécial appelé Ablégat ; il doit jurer de se rendre à Rome, pendant l'année.

Les Cardinaux *présentés* par les Princes, ou *cardinaux de couronne*, reçoivent la barette de la main du prince, et la calotte, de l'Ablégat.

Tels sont, en résumé, les rites cérémoniels qui accompagnent la création des cardinaux.

fr. AUG. LEDUC, O. P.

